Métier et reconnaissance professionnelle des AESH, c'est tout de suite !

Nous revendiquons des mesures fortes qui bénéficieraient à la fois aux personnels concernés, aux élèves accompagnés et à l'ensemble de l'école. Cela passe pour l'ensemble des personnels AESH par :

- une revalorisation immédiate des salaires ;
- le versement de l'indemnité REP-REP+ pour les AESH exerçant en éducation prioritaire ;
- la création d'un véritable statut pour les AESH ;
- des emplois stables, pérennes et reconnus ;
- la création du nombre d'emplois nécessaire pour couvrir tous les besoins ;
- le droit de pouvoir travailler à temps complet ;
- une formation professionnelle de qualité sur le temps de travail.

NOM	Prénom	Fonction	Ecole	Signature

A retourner au plus tard le mercredi 6 février midi aux syndicats signataires :

- FNEC FP FO 13 : fnec-fo13@snudifo13.org
- CGT Educ action : sdencgt13@wanadoo.fr
- SUD Education 13 : sudeduc13@sudeducation.org
- SNUipp-FSU 13 : snu13@snuipp.fr
- SGEN CFDT 13 : provencealpes@sgen.cfdt.fr